



Compte rendu de la réunion du CEF du 06/05/18 à Jumet-Dampremy

Présents : F. Grosjean (Président), O. Deresteau (Secrétaire), M. Valentini, C. Vandenwijngaert, JM-M. Cuvelier, L. Heine, G. Denis.

Excusés : G. De Moyter (Trésorière), JF Deboucq, D. Kok, A. Dequinze

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

1. Trésorerie :

La trésorerie est positive, quelques amendes fédérales restent impayées.
La trésorière communiquera son rapport dès que possible.

2. Bilan A.G. du 17 février :

Aucunes des propositions n'a été acceptées.

On relève toutefois que le vote à main levée est compliqué. Pour les A.G. future, un carton de couleur sera remis aux clubs présents ainsi qu'à ceux qui possèdent une procuration. Cela facilitera le comptage des voix.

3. Sinistres en cours ;

La liste des dossiers « Accident sportif » est remis à chaque provinciale, qui vérifiera si certains dossiers ne peuvent être clôturés.

4. Divisions fédérales :

Le projet des divisions fédérales pour la saison 2018-2019 est élaboré en fonction des classements finaux. Certaines équipes ont émis le désir d'évoluer en division fédéral.

5. Championnat fédéraux :

Très belle participations pour les championnats fédéraux de simple et de double.
Déception par le manque d'intérêt des joueurs et joueuses A pour leur championnat.
Les leçons en seront retirées.

6. Classements « A » ;

Les nouveaux classements des messieurs et dames A ont été effectués selon les critères défini en début de saison et approuvé par le CEF.

7 Seloncourt ;

Bilan plus que positif pour l'ensemble. L'accueil des organisateurs, des officiels et du corps arbitral a été d'une grande générosité et de partage. Le niveau de jeu fût à la hauteur des espérances et tous les joueurs ont appréciés la sportivité des adversaires.
Seule la société de transport a fait ombrage au WE.

8 Calendrier 2018-2019 :

Le calendrier pour la saison 2018-2019 est confirmé. Réaliser un calendrier n'est pas aussi simple que cela y paraît, et tenir compte de tous les desideratas de chacun implique que des choix doivent être faits. Les organisations fédérales sont validées.

9. Divers

- La nouvelle réglementation sur la « protection des données » est évoquée. La F.R.O.T.T.B.F. veillera à se mettre en conformité dès la saison prochaine.
- Les points d'handicap pour les joueurs API et A10 seront calculé de la même manière.
- Les vareuses distribuées aux joueurs, porteront toutes l'appellation « F.R.O.T.T.B.F. – BELGIUM » dans le dos, lors de la participation de la fédération aux tournois internationaux. Chaque provinciale pourra se distinguer sur la poitrine.
- Dès la saison prochaine, les clubs évoluant en divisions fédérales, devront encoder en plus du score sur le site d'encodage, leur feuille de match. L'envoi de la feuille originale devra toujours se faire. Un accès sera donné aux clubs concernés.
- Aucune date fixe n'est définie pour l'organisation des inter-jeunes.
- On déplore que certaines remarques se fassent par l'intermédiaire de publication et non directement entre personnes concernées.
- Les CEP du Brabant et du Hainaut vont changer la saison prochaine et seront communiqué prochainement.
- Le président évoque une nouvelle procédure pour les commissions sportives.
- La mention « Tirage au sort sur place de l'équipe Visitée et Visiteuse, ¼ d'heure avant », sera indiquée sur les futures affiches des inter-divisions.

Le secrétaire, Olivier DERESTEAU